



CENTRE DE CRISE

CENTRE DE SITUATION

37 QUAI D'ORSAY

75700 PARIS 07 SP

Suivi du dossier : Kathya LATRECHE

Paris, le 8 juillet 2014

CDC / 506

Objet : Expéditions des membres de la Fédération française des clubs alpins et de montagne au Pakistan

Madame,

Le Centre de crise du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international a été informé par l'Ambassade de France à Islamabad du projet de déplacement au Pakistan de certains des membres de la fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM).

Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international souhaite attirer votre attention sur la situation sécuritaire **particulièrement dégradée**, qui prévaut au Pakistan. Ce Ministère vous rappelle que **les voyages sont formellement déconseillés sur l'ensemble du territoire pakistanais et vous appelle donc à renoncer à tout projet d'expédition dans le pays**, et à consulter la fiche « Conseils aux voyageurs » relative au Pakistan sur le site France Diplomatie : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/pakistan-12339/>.

En maintenant ces projets, les membres de votre fédération s'exposent à des risques inconsidérés : **les menaces terroristes pouvant affecter toutes les régions et villes du Pakistan sont réelles** et les lieux publics sont des cibles privilégiées ; les violences politiques ou intercommunautaires sont récurrentes ; **le risque d'enlèvement est extrêmement élevé** (huit Occidentaux ont été enlevés entre 2009 et 2012, dont deux ont été décapités et trois sont encore en captivité à ce jour) **et les touristes sont particulièrement visés : neuf alpinistes étrangers ont été assassinés par un mouvement taliban le samedi 22 juin 2013 dans le Gilgit-Baltistan**, dans le Nord du pays.

Si toutefois vos membres décidaient, en dépit de cette mise en garde, de maintenir leur projet d'expédition au Pakistan, le Centre de Crise du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international les invite fortement :

- à rester en contact très étroit avec les autorités consulaires françaises au Pakistan (ambafrance.islamabad@diplomatie.gouv.fr) ;
- et à s'inscrire sur le portail Ariane pour l'ensemble de leur séjour au Pakistan, à l'adresse suivante : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/protected/accueil/formAccueil.html>. Le portail Ariane, créé par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, permet aux voyageurs français qui le souhaitent de communiquer des données relatives à leur voyage à l'étranger afin d'être informés (par SMS ou courriel) par le Centre de crise, d'éventuelles alertes sécuritaires durant leur séjour.

Dans le contexte actuel de tensions au Pakistan, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international vous recommande fortement d'informer les membres de la FFCAM sur les risques sécuritaires

encourus au Pakistan et de leur recommander de ne pas exposer inutilement leur vie et leur liberté. A cet égard, en vertu de l'article 22 de la Loi n° 2010-873 du 27 juillet 2010 relative à l'action extérieure de l'Etat, vous voudrez bien noter que **l'Etat peut exiger le remboursement de tout ou partie des dépenses qu'il a engagées ou dont il serait redevable à l'égard de tiers à l'occasion d'opérations de secours à l'étranger au bénéfice de personnes s'étant délibérément exposées, sauf motif légitime tiré notamment de leur activité professionnelle ou d'une situation d'urgence, à des risques qu'elles ne pouvaient ignorer.**

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Marc FONBAUSTIER
Sous-directeur

Madame Eva POULICHET
Directrice de la Fédération française des clubs alpins et de montagne
FFCAM
24, avenue Laumière
75019 Paris
directeur@ffcam.fr